

PROCES VERBAL

(Affiché en exécution de l'article L.2121-25 du CGCT)

Présents : Jean-Marie GELOT, Denis THIBAUT, Laurent BAUDIN, Nicolas CAQUINEAU, Laurette CHARRIER, Bernadette DENIS, Christian GANTEIL, Patricia LUCAS, Laeticia MAILHE, Roger PRAILE,.
Absents excusés : Béatrice VALADE qui donne pouvoir à Christian GANTEIL, Cédric GESTRAUD, Marielle NEVEU, Coralie RAMBAUD.

Ordre du jour :

Délibérations à prendre :

- Remboursement de frais.
- Indemnité de gardiennage de l'église.
- Révision des loyers.
- Terrain Multi Sports : révision de la demande de subvention.
- Sydev : projet d'effacement de réseau.

Informations diverses :

- Le point sur les parcelles concernées par le droit de préemption urbain.
- Le point sur le personnel communal.
- Le point sur les travaux en cours.
- Bilan des réunions de commissions.
- Préparation de la cérémonie d'inauguration de la Halle du Port.

Questions diverses.

Mr Laurent BAUDIN est nommé secrétaire de séance.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 4 mai 2023.

1) Délibérations à prendre :

➤ Remboursement de frais :

Le conseil municipal accepte de rembourser à Mr Jean-Marie Gelot, la somme de 73.45 € correspondant à des impressions de plans du cimetière pour 20.35 € et la duplication de clés pour 53.10 €.

Le conseil municipal accepte de rembourser à Mme Patricia Lucas, la somme de 28 € correspondant à l'achat d'une fleur pour une cérémonie.

➤ Indemnité pour le gardiennage de l'église :

Mr le Maire fait part du courrier préfectoral qui informe de la possibilité d'allouer une indemnité à la personne chargée du gardiennage de l'église. Le conseil municipal, accepte à l'unanimité de verser une indemnité de gardiennage de 120.97 € pour l'année 2023.

➤ Révision des loyers :

- Institut de Mme Maude ROY « Un Instant pour Soi » : Le conseil municipal décide de fixer le loyer à 400 €. Cette redevance sera appliquée lorsque les travaux d'unification des deux studios seront terminés.

- Occupation du Domaine Public par les commerçants : le conseil municipal décide de maintenir le montant actuel de 30 € par an.

➤ **Terrain multi-sports : révision de la demande de subvention :**

Mr le Maire fait savoir que la demande de subvention déposée auprès du conseil régional afin de pouvoir réaliser le terrain multi-sports a été refusée pour la raison suivante : le taux d'autofinancement doit être de 30 % et non de 20 % comme indiqué dans la demande initiale. Le conseil municipal décide de redéposer un dossier modifié.

➤ **Sydev : Projet d'effacement de réseau :**

Mr le Maire fait savoir que l'étude réalisée par l'entreprise Bouygues Energie est terminée et qu'il attendait l'estimation chiffrée afin d'avancer sur ce dossier, cependant nous n'avons pas reçu les éléments chiffrés. Il est ajouté que nous ne pourrions percevoir la subvention « Fonds Vert », cette aide sera versée directement au sydev.

2) Informations diverses :

- URBANISME : Droit de Prémption Urbain :

Mr le Maire propose que la commission « Urbanisme » se réunisse afin de faire le point sur :

- les terrains classés en DPU
- les voies classées dans le domaine privé de la commune et qui pourraient être transférées en voirie communale.

Le point sur le personnel communal :

- ↳ Mme Mélissa PELLETIER a pris ses fonctions le 1^{er} juin dernier.
- ↳ Mr Valentin BABIN sera en retraite à partir du 1^{er} aout, cependant ayant des congés à prendre, son dernier jour de travail sera le 15 juin 2023. Un pot de départ sera organisé à cette occasion.

- Le point sur les travaux en cours :

- a) Terrain de Sport : les algécos ont été livrés, ils sont en place.
- b) Les 4 défibrillateurs ont été livrés. Un pour La Bernegoue, un pour La Fraignaie, un pour la Place du Port et un pour l'espace Agrippa d'Aubigné. Des travaux électriques doivent être réalisés afin qu'ils puissent être mis en service. Pour une raison de visibilité, il est demandé de peindre le mur de la pompe de la Bernegoue avant de fixer l'appareil. Une formation est prévue pour la population, elle sera programmée après la pose des 4 appareils.
- c) Panneau d'affichage : le passage du consuel a été effectué. C'est désormais à Enedis d'intervenir.
- d) Maison des Jeunes : la rénovation est en cours. Des travaux électriques seront à prévoir.

- Bilan de la commission « Communication » :

Le flyer des animations estivales est terminé et distribué dans chaque boîte aux lettres. Il est demandé d'accentuer la publicité afin de faire connaître les deux nouveaux commerçants qui seront présents sur la place du port les dimanches matin.

Le projet de réalisation de gobelets pour l'inauguration de la halle a été abandonné en raison du délai trop court et du tarif.

- Bilan de la commission « Enfance-Jeunesse » :

Au cours de la prochaine réunion qui est prévue le 23 juin prochain, les jeunes doivent présenter leurs projets et l'avancement de leur « junior association ».

Des réunions sont prévues prochainement à l'école publique de Maillezais et à la MIL.

- Inauguration de la Halle du Port : le samedi 24 juin :

Mr le Maire fait savoir que des personnalités seront présentes. Une réunion de la commission « Fêtes et Cérémonies » est programmée afin de finaliser l'organisation. La population sera invitée de nouveau par voie d'affichage et par les réseaux. La police intercommunale sera présente afin de réguler la circulation. Prévoir la réinstallation des banderoles dans les rues avant cette date.

- Le tourisme :

Les chiffres du mois de mai sont très encourageants ; Le canoé 3 places a été livré ; les combis contents de leur séjour sur le terrain de camping ont déjà annoncé leur retour en 2024.

- La prochaine réunion de conseil municipal aura lieu le jeudi 6 juillet.

3) Questions diverses :

- Des remarques sont émises concernant l'efficacité et l'impact écologique du désherbage thermique.
- Il est demandé que la vitesse soit limitée entre St Nicolas et le Pont de la Route : voir avec l'ARD pour la pose d'un panneau RAPPEL.
- Il est proposé que des liaisons douces complémentaires soit réalisées jusqu'au Pont de la Route et jusqu'à la Grande Bernegoue.
- La devise Républicaine a été posée dans l'enceinte de l'école publique de Maillezais.
- La directrice de l'office de Tourisme propose d'aménager un accueil vélos autour de la halle.
- Il va être acheté un tampon « accueil pèlerins » qui sera mis à l'accueil du port pour les pèlerins.
- Mme Pelletier qui doit subir une intervention sera remplacée par Mr Chevrier.
- Il est de nouveau constaté que le port n'est pas assez signalé au carrefour de l'école.
- Local de stockage annexe à la halle : l'espace étant insuffisant pour stocker le matériel communal et associatif, il est proposé de réaliser un plancher.
- Fête des 100 ans de Mme Madeleine Turpaud : une fleur lui a été offerte par Mr le Maire et Mme Charrier, conseillère municipale.
- Sydev : toujours en attente du devis pour l'éclairage du stade.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 35.

Le Secrétaire de séance,

Laurent BAUDIN.

Le Maire,

Jean-Marie GELOT.

